

«Mieux vaut être optimiste et se tromper que pessimiste et avoir raison.»

Visite de secteurs



Quelle joie j'ai éprouvée en août et septembre en allant vous rencontrer lors de vos retrouvailles ou non-rentreées. Votre énergie communicative m'a conquise. J'ai surtout constaté combien il est important pour vous de répondre aux besoins des membres. Vos nombreux talents savent susciter l'intérêt qui se traduit par une belle assistance à vos rencontres. Bravo et merci pour votre accueil!

Postes vacants

Mes félicitations vont aussi aux deux secteurs qui ont réussi à combler leur poste vacant. Les membres du Conseil régional sont très heureux d'accueillir en leur rang Louise Dubreuil-Marion, présidente du secteur E, Coaticook et Florian Comtois, président du secteur G, Morilac, Windsor. Il y a aussi des changements au niveau des comités. Nous avons maintenant un responsable régional du comité retraite. Il s'agit de Gilles Lemieux. Quant au comité de l'environnement et développement durable, il est maintenant vacant car la responsable Rita-Marie Messier s'est vue dans l'obligation de se retirer. Nous la remercions de son bon vouloir, mais à l'impossible, nul n'est tenu. Le poste est maintenant offert à toutes les personnes préoccupées par les questions environnementales. Vous êtes invitées à soumettre votre candidature.

Activités régionales

De belles activités nous attendaient en septembre. Le 13 septembre, le secteur F de Magog, piloté par Jean-Pierre Côté et Richard Aubut nous ont préparé une belle et intéressante journée environnementale. Ce fut un succès sur toute la ligne et les sujets présentés étaient hautement pertinents : construction écologique, protection des eaux et forêts, visites de lieux inspirants. La marraine de notre région, Christiane Potvin-Lapalme s'est fait un devoir d'assister à cette journée. Il en fut de même pour les responsables nationaux de l'environnement et développement durable Claire Bélanger

Lucie Gagné, présidente régionale

Suite à la page 2...

Mot de la présidente (suite)

et Tommy Bureau. Ils ont toute notre reconnaissance car leur présence valorise nos actions et nous démontre que l'AREQ nationale s'intéresse à ce qui se passe en région.

Finalement le 25 septembre fut aussi une journée très enrichissante. Tous les membres des conseils sectoriels étaient réunis pour mieux comprendre le fonctionnement de l'AREQ et mieux comprendre leur rôle et leurs responsabilités.

Dominic Provost, directeur général de l'AREQ national, animait cette réunion. Après cette première partie de la formation, des équipes se formèrent pour réfléchir aux différentes tâches concernant chacun de leur poste. En après-midi, Ginette Plamondon, ressource conseil pour le sociopolitique, a apporté un éclairage nécessaire sur les soins de fin de vie, sur l'aide médicale à mourir et les

Sommaire	
Billet de la présidente	1 et 2
Billet (suite)	2
Condition des Femmes	3
Assurances	4
Dossier Retraite	5
TACAE	6
CAFE	7 et 8
FLG	8

directives médicales anticipées. Ce fut une journée très profitable pour tous et toutes. Notre marraine Christiane a aussi voulu être de la partie. Nous lui en sommes redevables.

En 2018, je serai à la recherche de :

- Un **électricien** pour rétablir le courant entre les gens qui ne se parlent plus.
- Un **opticien** pour changer le regard des gens.
- Un **artiste** pour dessiner un sourire sur tous les visages.
- Un **maçon** pour bâtir la paix
- Un **professeur de mathématiques** pour nous réapprendre à compter les uns sur les autres,



Meilleurs vœux pour un Heureux temps des fêtes et une nouvelle année remplie de Joie ! de Santé ! et d'Amour !

Lucie Gagné, présidente régionale

Mise en page : *Fernand Grenier*

Correction : *Pauline Picard et Lucie Gagné*

Tombée des textes pour le prochain Estrien : **23 février 2018**

Comité des Femmes (CF)

Les personnes âgées sont-elles concernées par la vague de dénonciation de cas d'agression sexuelle?

Une agression sexuelle est d'abord et avant tout l'expression d'un rapport de pouvoir entre deux personnes et c'est dans cette perspective qu'elle doit être comprise. La définition indique également qu'elle s'applique quel que soit l'âge de la personne victime de l'agression et de l'agresseur. Cette précision est importante au regard de la reconnaissance des agressions sexuelles que peuvent subir les femmes âgées. Les femmes et les enfants représentent 97 % des victimes d'infractions sexuelles. En ce qui concerne les agresseurs, les données révèlent que les agresseurs sont de sexe masculin dans 97 % des agressions sexuelles.

La violence sexuelle, quel que soit l'âge de la victime, est un *problème de société et non la responsabilité individuelle des femmes et des filles qui la subissent*. C'est donc une réponse globale qui est requise pour s'attaquer à ce type d'agression dont les impacts sont dramatiques pour les victimes tant au plan physique que psychologique.

Les femmes âgées sont particulièrement peu informées de la réalité des agressions sexuelles. Se conformant à la croyance populaire, elles peuvent avoir tendance à penser qu'elles sont à l'abri d'une telle violence. Elles ne seront donc pas incitées à obtenir des informations sur les ressources et les recours dont elles peuvent disposer. En raison de leur forte espérance de vie, dont plusieurs années en mauvaise santé, les femmes âgées sont susceptibles de vivre longtemps en étant dépendantes de soins ou de services. En conséquence, il est important de faire des efforts afin d'être bien informées et de connaître les ressources d'aide et ce afin d'y avoir recours au besoin, si la personne âgée le souhaite.

Ces informations sont tirées du Mémoire présenté par l'AREQ lors de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle. Je vous invite à le consulter.

Lise Beaudoin, coresponsable régional du CF

DOSSIER ASSURANCES

" Conditions de renouvellement d'ASSUREQ au 1^{er} janvier 2018 "

Bonjour à tout le monde,

Suite à ma présence à l'assemblée générale annuelle d'ASSUREQ qui s'est tenue lundi 30 octobre à Québec, je veux vous informer sur les nouvelles primes en assurance collective de 2018. L'objectif est de toujours trouver une tarification le plus près de la réalité possible. Notre régime d'assurance collective dit à rétention tient toujours compte de l'équation suivante.

→ Primes à payer = Prestations versées + Frais de gestion et d'administration du régime

Les facteurs faisant varier les primes sont de deux natures : l'expérience du groupe et les hypothèses économiques.

Régime d'assurance maladie

Pour cette partie, nous utilisons une méthode tenant compte d'un facteur de projection, en fonction de certains critères selon l'expérience passée (24 derniers mois), afin de déterminer certains critères nécessaires à la modification du taux de prime. Les éléments considérés sont le taux d'inflation et l'accroissement de l'utilisation, aussi appelé la détérioration. Selon ces paramètres, une augmentation de 2 % de la prime contractuelle serait requise. Cependant, un facteur externe est venu modifier cette donnée.

On sait que depuis le 1^{er} janvier 2017, la RAMQ rembourse à 100% les lentilles intraoculaires souples lors de la chirurgie pour les cataractes. Le régime n'a donc plus à défrayer pour ces lentilles et selon l'évaluation de cette diminution de prestations d'assurance maladie, le régime peut se permettre de maintenir les mêmes primes pour 2018. Le congé de prime actuel de 3,00 \$/mois par certificat est également maintenu.

Régime d'assurance vie

On sait que ce régime comprend 2 types de protection : l'assurance vie de la personne adhérente et celle de ses personnes à charge. L'évaluation des conditions de renouvellement se fait sur une période de 7 années (2010 à 2016 pour ce renouvellement). L'objectif de cette période d'analyse permet d'avoir un portrait plus juste de la situation et d'en faire une projection conforme à la réalité.

La bonne santé financière du régime, notamment assurée par la surprime instaurée en 2009, permet le maintien des primes payables au niveau actuel.

En conclusion, les personnes adhérentes payeront le même tarif qu'en 2017.

Source : document A1718-AG-04 reçu le 30 octobre à Québec

Fernand Grenier, responsable régionale en assurances

819 769-1884 ou cell. : 819 829-4539

Notre régime de retraite du secteur public et l'indexation

Écrire un article sur la retraite et l'indexation par les temps qui courent, c'est à la fois déprimant et le syndrome de la page blanche assurée. Par contre tout n'est pas uniformément noir ; quelques zones grises d'espoir pointent à l'horizon, dans un horizon très très lointain. Mais on se calme, je ne suis pas en train de vous dire d'espérer, à plus ou moins brève échéance, un versement quelconque de rétro pour une récupération de perte d'indexation passée.

Je fais référence aux décisions du dernier congrès sur ce dossier. Rappelons qu'en juin 2017, les congressistes ont voté les orientations suivantes dans ce dossier : **"Travailler à l'amélioration de la sécurité financière de nos membres et des personnes âgées en privilégiant la protection du pouvoir d'achat"**. Comment: en revendiquant l'amélioration de la formule d'indexation des rentes de retraite.

Et l'AREQ nous informe qu'elle développera et publiera sous peu un document d'information et de sensibilisation à l'égard de la perte de pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic, attribuée notamment à la désindexation de leur rente de retraite du RREGOP.

Ce document se voudra un outil de réflexion pour les personnes salariées et pour l'ensemble des participants au RREGOP, en prévision de la prochaine négociation des secteurs public et parapublic en 2020.

Nous aurons l'occasion d'en parler et d'en discuter avec le comité de la retraite.

Est-il utile et bon de se rappeler que les études en santé publique sont unanimes sur un aspect : le lien entre le niveau de revenu dont dispose une personne et son état de santé est sans équivoque. Les personnes pauvres sont largement plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé multiples que celles qui disposent d'un revenu adéquat.

Les différences de revenu sont même liées à l'espérance de vie qui, de façon générale, diminue lorsque les ressources sont plus faibles.

Et il y a de ces personnes parmi nos membres...

Gilles Lemieux, responsable régional du dossier retraite



TACAÉ

Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAÉ)

TOURISME ET PARADIS FISCAUX

Lors de notre dernier périple en Europe, nous avons été étonnés de nous faire demander d'acquitter certains frais en payant comptant : on prétendait que le système des cartes de crédit était défectueux ou simplement inexistant. En d'autres mots, il fallait payer «sous la table» et c'est ainsi que nous plongeons dans l'engrenage de l'évasion fiscale. Bien sûr, il y a pire... Toutes ces grandes entreprises et multinationales, toutes ces personnes fortunées et ces institutions caritatives (fondations...), sans compter le blanchiment d'argent et le crime organisé qui détournent des milliards de dollars vers les paradis fiscaux.

Mais alors que faut-il entendre par «paradis fiscaux»? J'ai consulté le «précis» d'Alain Deneault sur les «paradis fiscaux» intitulé «Une escroquerie légalisée» et je cite : «... un réseau d'États parallèles permettant de mener des opérations en marge de la loi, et ce, de façon massive. Celles-ci consistent en des détournements de fonds, des actes de corruption, des tactiques d'évitement fiscal ou encore des pratiques répréhensibles dans des domaines aussi variés que le transport maritime, la fusion d'entreprises multinationales, le blanchiment d'argent ou la finance à risque.»

Une première conséquence mondiale fait sursauter : «21000 milliards de dollars de capitaux massifs s'engouffrent dans les paradis fiscaux.» Une deuxième conséquence se veut aussi désastreuse. Selon M. Deneault, «ces manques à gagner dans le Trésor public expliquent en grande partie les plans d'austérité décidés» par nos gouvernements. Les profiteurs de ce système ne créent pas de richesse ici ni d'emplois de manière stable.

«Pauvreté et insécurité», voilà le sort de trop de gens! Comme je les comprends de se faire payer sous la table! C'est le paradis fiscal des pauvres gens.

Guy Forget, mandataire de l'AREQ Estrie à la TACAÉ



Connaissez-vous le CAFE ?

Savez-vous que l'AREQ participe, par son Comité de la Condition des Femmes, au CAFE ?

ConcertAction Femmes Estrie (CAFE) est un regroupement de solidarité permettant de briser l'isolement de **chacun de ses groupes d'action communautaire** orienté vers la **défense des droits des femmes**. En unissant nos analyses, nos forces d'actions, nos compréhensions des réalités sociales, le CAFE, permet de faire circuler l'information et les apprentissages de chaque groupe face aux multiples discriminations dont les femmes sont victimes. Regroupant plus d'une trentaine d'organismes, le CAFE travaille sur des champs d'action très variés : La lutte à la **pauvreté et à l'exclusion**; **L'action sociale et l'éducation populaire**; La **santé physique et mentale**; La **prévention de la toxicomanie**; La **prévention et l'hébergement/violence faite aux femmes**; La **grossesse et la maternité**; L'aide aux **femmes réfugiées et immigrantes**; L'augmentation de la **participation des femmes aux instances décisionnelles**; **L'égalité des femmes en Église**; **L'accès et l'intégration à l'emploi**.

Large n'est-ce pas? Et toujours **axer vers l'intervention!**

Le CAFE se joint au **Collectif Sherbrooke Féministe** pour rappeler que les élections municipales nous offrent une double occasion: **rendre visibles les enjeux féministes locaux**, trop souvent ignorés durant les campagnes électorales. Les inégalités de genres que vivent les femmes se reconnaissent quotidiennement de différentes manières dans chacune des villes du Québec, **nous pouvons questionner et inviter aux changements!**

Pour vous inspirer, visitez Le blogue :

(<https://sherbrookefeminist.wixsite.com/sherbyfeministe>) qui abrite une panoplie d'informations, de références, d'événements, de ressources et plus de 50 propositions d'engagements possibles au niveau politique. La notion de sécurité pour les femmes est essentielle et lors d'une « marche exploratoire » avec tous les participants, nous avons pu observer les pièges à l'égalité dans plusieurs lieux autour de nous.

On ne peut terminer cet article sans réagir à toutes les dénonciations d'agressions à caractère sexuel des derniers jours, comme des « prises de pouvoir de certains hommes » ce qui nous amène encore à souligner l'importance d'un Comité de la Condition des Femmes pour permettre aux

suite à la page 8 ...

Connaissez-vous le CAFE ? (suite)

femmes de revendiquer, de dénoncer et de proposer des actions de sensibilisation, d'éducation et d'intervention.

Les **Comités de Condition des Femmes** ne sont pas des divertissements sociaux ou culturels! Ils doivent rester **axés sur le soutien aux femmes** pour diminuer la discrimination et, en ce sens, ils doivent être essentiellement composés de femmes! Par **l'éducation, la communication**, nous souhaitons inclure les hommes à nos revendications, par leur appui, leur reconnaissance; mais nous ne leur demandons surtout pas de parler à notre place. Les femmes sont capables et doivent continuer d'apprendre à porter leur parole haut et fort!

Jocelyne Sauvé, mandataire de l'AREQ Estrie au **CAFE**



FONDATION LAURE-GAUDREault

Nouvelle règle de partage des fonds recueillis

En juin dernier, le Bureau national de la Fondation a modifié certains de ses règlements. Entre autres, celui de la règle de partage du 72 % a été aboli, car celle-ci ne reflétait pas la réalité des sommes versées aux régions et créait une fausse impression quant aux frais d'administration.

Désormais, les régions disposeront, pour leurs bénéficiaires, de 90 % des **sommes nettes recueillies** dans leur région, auxquelles s'ajoutera la contribution du national. Et la retenue de 10 % servira essentiellement à l'aide pour la recherche.

Par contre, la FLG régionale de l'Estrie assumera, à même le budget de 1500 \$ alloué par l'AREQ régional, les frais d'organisation de ses activités et ceux du fonctionnement du Bureau régional.

En terminant, au nom des membres du Bureau régional de la Fondation, je vous souhaite un Noël rempli de petits et grands moments de bonheur en compagnie des personnes qui vous sont chères et une année 2018 sous l'égide de la sérénité et d'une santé florissante.

Jacqueline Paquette, vice-présidente régionale de la FLG